



Fiche de remboursement Arbitres Nationaux & Arbitres Régionaux Saison Sportive 2009/2010

A envoyer au C.R.T. dans les 30 jours suivant la manifestation

N° Licence : N° Passeport sportif :

NOM : Prénom :

Adresse :

Club (Nom et Téléphone)

Tél. fixe : mobile : fax :

Email :

DETAIL DU DEPLACEMENT

Date :

Stage/compétition :

RECAPITULATIF DES FRAIS ENGAGES (Joindre les justificatifs originaux, collés sur une feuille)

SNCF (tarif 2 ^e classe) : €
Essence/Gaz Oil * : €
Péages : €
Restaurant * : €
Divers : €
	TOTAL.... €

Date et signature du demandeur :

Signature du R. A. R. :

Signature de la Présidente :

Remboursement effectué le

Signature du Trésorier

Chèque N°

Montant :

Tarif des remboursements

Vacations : Superviseurs : 40 € - AN : 25 € - AR : 15 €

Restauration : 16.40 € (Barème fiscal Bénévole) sur présentation de justificatif

Déplacement : base Mappy – Fournir obligatoirement les justificatifs d'utilisation du véhicule (frais de péage, d'essence ou gasoil sauf pour les frais de Covoiturage pris intégralement en charge par le CRT.